

Philippe Hébert, agriculteur céréalier converti au bio « par calcul économique »

Après quinze ans passés dans l'agriculture conventionnelle, ce francilien a décidé de convertir son exploitation à l'agriculture biologique pour réduire ses charges.

LE MONDE ECONOMIE | 25.02.2016 à 11h43 | Par Laurence Girard ([journaliste/laurence-girard](#))



Champ de blé dans la Vienne. GUILLAUME SOUVANT / AFP

« *C'est comme un fumeur qui a envie d'arrêter de fumer. Un jour, il décide qu'il arrête.* » Après avoir longtemps réfléchi, Philippe Hébert a choisi, en juin 2015, de franchir le pas vers l'agriculture biologique. Les motivations de ce céréalier d'Ile-de-France de 39 ans ? D'abord économiques, loin de celles des pionniers ayant jeté aux oubliettes engrais chimiques et pesticides par idéologie.

« *Cela me sortait par les yeux de dépenser autant en produits phytosanitaires* », confie-t-il. Sa facture atteignait 90 000 euros par an. Mais le cheminement vers le bio a été long. En 2000, M. Hébert commence à travailler sur 50 hectares. « *En parallèle, j'ai créé une société de location de vaisselle pour cérémonie* », raconte-t-il. Dix ans plus tard, ses parents lui cèdent 160 hectares. Avec en héritage du blé, du colza, de l'orge, du maïs et des petits pois, tous cultivés en agriculture conventionnelle.

Trop de charges à l'hectare

« *Mais depuis deux ans, les prix des céréales ont chuté. Et les rendements ne sont pas pas bons. J'ai accusé une perte annuelle de 50 000 euros de chiffres d'affaires en 2014 et 2015* », explique M. Hébert. Le céréalier, aidé par la chambre d'agriculture, a épiluché son bilan. Le constat fut sans appel : trop de charges à l'hectare. « *J'ai des terres moyennes, je n'aurai jamais de rendement mirobolant, quelles que soit les semences, engrais ou pesticides que j'emploierai. J'ai donc fait le choix de l'agriculture biologique.* »

Un choix qui a aussi un coût. Même s'il a réduit à zéro sa facture phytosanitaire, l'agriculteur épand désormais pour 40 000 euros de fumier bio sur ses sols. Il a également investi 50 000 euros dans l'achat d'une bineuse, la chasse mécanique aux mauvaises herbes étant le premier combat de celui

qui met au rancart l'arsenal chimique. Toutefois, il a obtenu une ristourne de 20 000 euros en revendant à son fournisseur ses outils de traitements...

Pour sa première année en bio, M. Hébert a supprimé le colza, trop risqué, et prévoit blé, triticale, féveroles et maïs. Pour l'aider à creuser son nouveau sillon, il dit qu'il peut compter sur la solidarité forte de sept céréaliers bio voisins et sur la coopérative Sevépi, qui l'accompagne.

Lire aussi : [Comment sont formés les agriculteurs de demain](#) (/campus/article/2016/02

/24/comment-sont-formes-les-agriculteurs-de-demain_4870564_4401467.html)